# FLASH RH

N° 2023-01 02/01/2023

>>> A l'attention de l'ensemble du personnnel non-médical

# DEPLOIEMENT D'OCTIME WEB EMPLOYE AU 01/02/2023

## Pourquoi utiliser Octime Web Employé (OWE)?

- Pour faire vos demandes de congés (CA, RTT, CF, CHOS, DCA, CAA, RTA)
  Au moins <u>3 jours avant</u> la date prévue
- 2 Pour consulter
  - Votre planning individuel ou d'équipe (visualisation sur un mois civil)
  - Le détail de votre journée
  - La valeur de vos compteurs (CA, RTT, CF, CHOS, DCA, RECF...)
  - Le suivi de vos demandes de congés



#### Quels avantages pour vous et vos cadres?

- Gain de temps dans la saisie des congés pour les cadres de l'établissement
- Autonomie dans la lecture de vos plannings et de vos compteurs
- Contribution à la « marque employeur » de l'hôpital avec modernisation et dématérialisation des processus

## Outil qui appelle quelques vigilances:

- Vous pourrez visualiser vos plannings par mois civils. Cela qui engendre une génération des compteurs de congés mois par mois (et non pas sur l'année, pour le moment)
- L'outil est mis à votre disposition, vous restez donc libres de l'utiliser
- Privilégiez toujours la communication orale avec l'encadrement et les équipes, car cet outil ne se substitue pas à la communication directe entre l'agent et son cadre !

## En pratique, comment vous connecter?



- Identifiant de connexion = Votre numéro de matricule (inscrit sur votre fiche de paye)
- Mot de passe = Octime123



Veillez à changer votre mot de passe lors de votre première connexion et ajoutez une question personnelle en cas d'oubli!

- >>> Téléchargez l'application MyOctime sur votre mobile
- >>> Scannez le QR Code généré sur votre espace Web employé (version PC)
- >>> Naviguez sur votre Espace!

